



**CARREFOUR
GROUPE**

Grève du 31 mars

La CFDT obtient avec l'ensemble des organisations et des salariés qui se sont mobilisés, une compensation de la perte du pouvoir d'achat et des avancées pour les magasins qui passent en location-gérance !!!

Mise en place d'une instance de représentation Groupe pour le réseau des magasins franchisés ou en location-gérance.

Passage des 5 hypers concernés par la location-gérance reporté au mois de septembre tant qu'un accord n'a pas été conclu sur les contreparties

Étalement de la perte des heures de grève du 31 (au choix du salarié).

150 € en bon d'achat proratisés au temps de présence (versement en mai)

Confirmation du versement du supplément d'intéressement de 350 € - somme fixe (en mai ou juin, à déterminer)

$$57 \text{ €} + 350 \text{ €} + 150 \text{ €} = 557 \text{ €}$$

Annoncés le 4 mars par la direction

Proposés par Carrefour le 14 mars suite aux demandes de l'intersyndicale

Obtenus le 5 avril suite aux mobilisations

La CFDT prend acte de ces avancées (qui concernent tous les salariés du groupe) et qui permettent de renouer le dialogue... mais reste en désaccord avec la stratégie des dirigeants du groupe et des actionnaires de référence. Des actions seront annoncées sur ces points dans les jours qui viennent...